

# Vivre

Le magazine d'une ville solidaire

Avril  
2009  
n°58



13 février 2009 :  
**États généraux de la CAC**  
**Forum communal de Montataire**



Sommaire

- 3 Des factures qui sentent le gaz  
100 ans de jardin
- 4 Février, mars à Montataire
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture, AMEM
- 7 Situation économique et sociale : la colère grande
- 8-9 Le budget de la Ville
- 10 CAC : les États Généraux se poursuivent
- 11 L'Afrique paye toujours plus cher
- 12 Associations, brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait : Jacqueline Trouet
- 15 État civil, Jade News
- 16 Le printemps à Montataire

notre couverture

Le 1<sup>er</sup> forum communal s'est tenu à Montataire le 13 février à la salle de la Libération. Plus de 125 personnes sont venues s'exprimer sur les questions liées à l'intercommunalité. Il s'agissait là de la poursuite du processus de concertation lancé dans le cadre des états généraux le 6 décembre dernier. Des questions très diverses ont été abordées, allant de la formation à la situation économique en passant par l'écologie.



Légende

Une assemblée générale un peu particulière puisque la société d'horticulture et de tempérance célébrait ses cent ans. À cette occasion, les jardiniers ont exposé les beaux légumes issus de leur récolte.

Centenaire de la Société ouvrière d'horticulture et de tempérance





# Des factures qui sentent le gaz

Mais que se passe-t-il chez GDF-Suez ? C'est sans doute la question que se sont posés de nombreux Montatairiens à la réception de leur facture. Plusieurs centaines d'entre eux ont en effet reçu des notes pouvant aller jusqu'à 2800 €. La municipalité s'est mobilisée pour obtenir des explications et défendre ses administrés.

**D**ès le mois de juillet 2008, Monsieur le Maire avait pourtant interpellé la direction de GDF pour signaler le cas d'habitants ayant reçu des factures au montant exorbitant et jugé erroné. Sans réponse. Aujourd'hui, ce sont plus de 400 Montatairiens qui se sont fait connaître au Centre communal d'action sociale depuis le mois de janvier.

On sait aujourd'hui que le problème dépasse la seule ville de Montataire, il concernerait plus de 44 communes de la région et probablement d'autres villes en France.

Devant l'ampleur du phénomène et la mobilisation de la mairie, la direction de GDF-Suez a finalement apporté un début d'explication. Ces factures aux montants exponentiels seraient dues à des erreurs



commises lorsque les compteurs ont été relevés entre juillet 2007 et janvier 2008. GDF tente d'en faire porter la responsabilité à des agents qu'elle emploie en contrat aidé. Autrefois, c'est-à-dire avant la fusion de GDF avec Suez en juillet 2008, cette tâche était assurée par des gaziers professionnels.

Depuis quelques semaines, GDF procède à

des contrôles de compteurs pour reconstituer la consommation des personnes concernées.

La Mairie attend désormais des explications publiques de la part des responsables de la société de gaz. Elle exige, par ailleurs, des règles communes pour régler les situations au cas par cas et un geste commercial fort, équivalent au moins à 50% de la facture. D'autant que GDF-Suez a réalisé 6,7 milliards de bénéfices en 2008, une hausse de 11% par rapport à 2007.

En attendant, la municipalité a conseillé aux Montatairiens concernés de ne pas payer leur facture sachant que GDF s'est engagé à ne procéder à aucune coupure de gaz. Pour la municipalité, il n'est en tout cas pas question que les Montatairiens "payent les conséquences de la fusion".

# 100 ans de jardin

La société d'horticulture et de tempérance fête ses 100 ans cette année. L'association a été créée dans le sillage des jardins ouvriers apparus au début du siècle.

Après son labeur quotidien, l'ouvrier a besoin d'un peu de distraction et de repos. Dans ses jours de loisir, une occupation agréable lui est nécessaire. Mais il lui faut un milieu qui lui plaise et des distractions qui le détournent des plaisirs onéreux et déloyaux." Cet extrait du texte qui a été lu lors de la première assemblée générale de la Société d'horticulture et de tempérance, le 9 mai 1909, explique on ne peut mieux la dénomination de l'association : il s'agit de tempérer le goût d'un certain nombre d'ouvriers pour l'alcool et les plaisirs de la chair. Le jardinage les éloignera des bars et des cabarets. C'est l'objectif poursuivi par les instigateurs du concept des jardins ouvriers qui apparaît d'abord en Angleterre, puis en Allemagne, avant d'arriver en France.

À partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les municipalités mettent à la disposition des habitants des parcelles de terrain. À Montataire, elles sont situées au-dessus du Chemin ferré, à côté du lycée André Malraux.

L'association gère les 200 parcelles que se partagent les sociétaires et distribuent au début de chaque automne un assortiment de graines. Chaque personne dispose d'un jardin de 2 à 3 ares contre un loyer mensuel de 3,7 € l'are par mois. "On ne sait pas si c'est à cause de la crise, mais nous avons de plus en plus de demandes. Il y a une liste d'attente de 15 personnes", expliquent les responsables de l'association. Au mois de

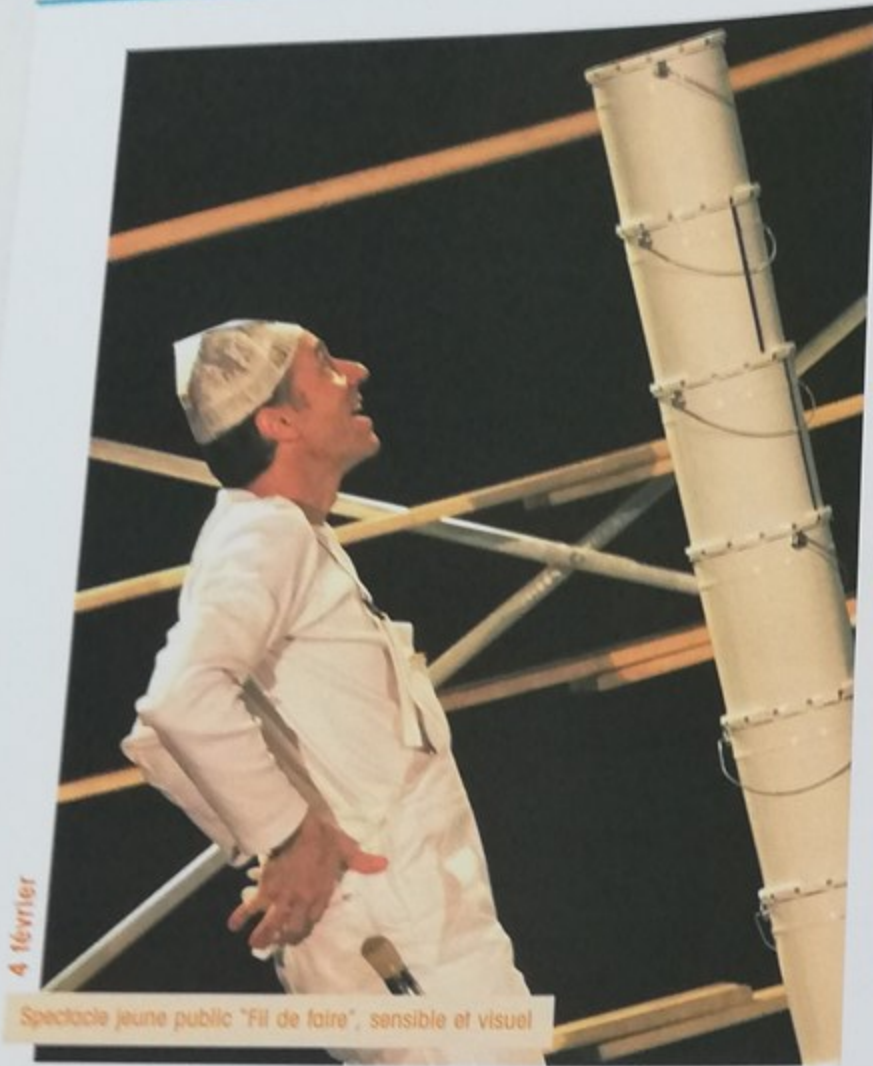
mai, ils font donc le tour des parcelles pour vérifier que les jardins ne sont pas laissés à l'abandon, autrement ils sont attribués à d'autres personnes. Mais la plupart des jardiniers tiennent à leur petit bout de terre car le plaisir de manger les légumes qu'on a plantés représentent "un plaisir incomparable, nous avoue l'un d'eux. Quand je plante mes tomates, je pense au moment où je vais les manger."

Pour beaucoup de jardiniers, c'est aussi un moyen de se "vider la tête. Je bêche même quand il gèle, nous explique le Président de l'association. Ça fait du bien quand on a passé toute la journée derrière un bureau".





Février, Mars à Montataire



4 février

Spectacle jeune public "Fil de faire", sensible et visuel



6 février

Fanfare du Belgistan : 7 musiciens et un répertoire de musiques instrumentales, acoustiques et électriques



7 février

Soirée de solidarité organisée par l'association "Népal et vous"



6 février

Spectacle de slam par Dgiz. L'artiste anime, par ailleurs, des ateliers d'écriture et parraine le projet slam de la saison au Palace



7 février

Assemblée générale du Comité des fêtes



14 février

Remise du recueil de portraits publiés dans les 50 premiers numéros du magazine municipal



20 février

Rencontre autour des



25 février

Présentation du projet du quartier Colonne



28 février

Exposition du ph...  
Palace, sur le...  
aux abords des



1<sup>er</sup> mars

Galette des rois...  
des anciens o...





C'est trop grave !

La situation de l'emploi est extrêmement préoccupante. La crise capitaliste se traduit chaque jour par des milliers de suppressions d'emplois dans le pays et l'industrie est particulièrement concernée. À Montataire, dans les entreprises Arcelor, Still et Goss International, les salariés sont touchés par des mesures de chômage partiel. Ceux de Nippon Paint à Akzo Nobel se sont mobilisés contre la fermeture de leur unité de production et pour leur dignité. Ils ont obtenu une prime de licenciement de 30 000 € et 1000 € par année d'ancienneté.

La catastrophe annoncée à l'usine Continental de Clairoux avec plus de 1100 suppressions d'emploi, ce qui nous rappelle le drame "Chausson", doit mobiliser l'ensemble de la population pour que des mesures immédiates soient exigées du gouvernement. Or, jusqu'ici, sa politique n'a fait qu'alimenter les difficultés en privilégiant les banques et la bourse, la course à l'argent. Continental n'est pas la seule entreprise à être menacée, citons-en quelques-une dans l'Oise : Demeco, Anovo, Faurecia, Federal Mogul, Imerys, Inergy, Stradall, etc. Au total, 4000 emplois sont directement mis en cause dans 26 entreprises en Picardie ! Face à l'avalanche des annonces de fermeture et de licenciements, il y a urgence à ce que les salariés et les citoyens s'organisent et mettent sous leur protection les outils de travail que sont les bureaux et les ateliers. Il y a également urgence que les parlementaires votent une loi qui interdise les licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices et que se construise une convergence des luttes et de l'intervention des salariés, des habitants et des élus à l'instar de la formidable mobilisation qui s'est produite en Guadeloupe. La journée d'action interprofessionnelle du 19 mars a contribué à ce rassemblement. Partout les populations et les salariés peuvent, par leur union, défendre nos entreprises et exiger des mesures pour l'emploi. Et ce, en exigeant notamment une autre utilisation de l'argent et une taxation du capital des grands groupes afin de développer les investissements, la formation et maintenir la production et l'emploi. Dans notre ville, quelle que soit son opinion par ailleurs, personne ne peut rester insensible à ce qui se passe au regard de ce que représente l'industrie, au regard du fait que la grande majorité des Montatairiens est de condition modeste.

Dans ce mouvement de résistance, se pose de plus en plus la question d'une autre politique, d'une autre société. En finir avec les décisions prises par une poignée de capitalistes, et face à cela développer partout la démocratie, l'écoute des citoyens en leur donnant de nouveaux droits dans le contrôle et la gestion des entreprises, cela devient de plus en plus urgent. La municipalité de Montataire continuera à agir en ce sens et apportera son soutien total à toutes les mobilisations pour la sauvegarde et le développement des entreprises et de l'emploi.

Jean-Pierre Bosino,  
Maire de Montataire

20 février



Rencontre autour des activités et projets de la Maison sociale Huberte d'Hoker

25 février



Présentation du projet d'aménagement du quartier Colonel Fabien à l'école Henri Wallon

28 février



Exposition du photographe Naser Hadjerici au Palace, sur le thème des graffs et tags réalisés aux abords des voies de chemin de fer



1<sup>er</sup> mars



Galette des rois organisée par la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA)



## Du côté du Palace...

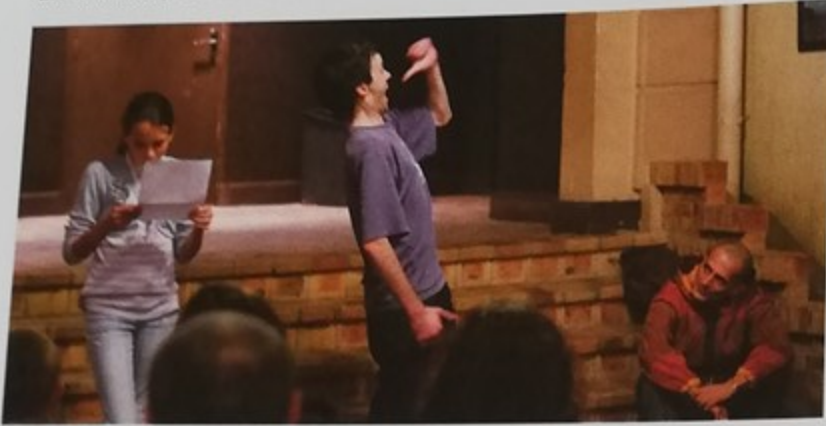
Rond-point de la rue des Déportés  
Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Mercredi 8 avril Slam session

Animé par Dgiz et Da Gobleen

La scène est ouverte à tous ceux qui veulent lire leur texte ou le chanter, le jongler... partager ce moment avec le public. Vous pouvez venir écouter, tout simplement, être "le public". Le SLAM, c'est de la poésie urbaine, libérée de toute contrainte. Une soirée conviviale : un texte dit, un verre offert !

**Atelier  
d'écriture Slam**  
de 14h à 16h et de  
17h à 19h (au choix)



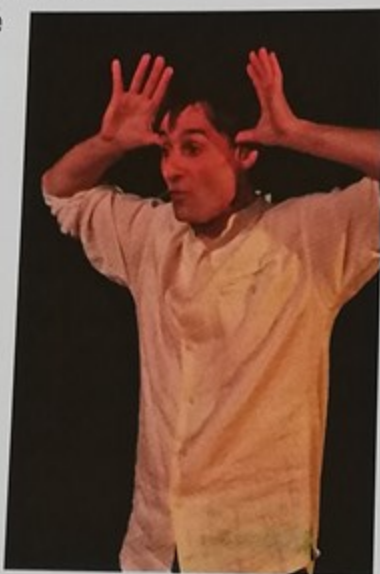
### Mercredi 8 avril - 10h30

#### Hervé Demon Chanson - Jeune public

"Pas besoin de présenter Hervé Demon, il suffit de voir le public, petits et grands, reprendre ses chansons en cœur pour comprendre que l'ancien instituteur devenu maître de la chanson pour petits a ses fans assidus. [...] Un voyage au pays des grands bonheurs et des petits malheurs des plus petits. [...] De texte en texte, les escales prêtent à rire et sourire."

*La Voix du Nord, 26/03/2008*

- À partir de 18 mois • 4 €
- Durée du spectacle : 40 mn



### Jeudi 16 avril - 20h30

#### Œdipe à la Ferme Théâtre

Cette compagnie belge n'a pas froid aux yeux ! Nous faire comprendre le mythe d'Œdipe tout en nous faisant éclater de rire... C'est une belle performance !

- De 4 à 10 €

Ce spectacle sera suivi d'un **Atelier-jeu de la critique**, animé par Nicolas Saelens de la compagnie théâtre Inutile. Chacun pourra s'exprimer, s'écouter, tenter ensemble d'approfondir, développer son argumentaire, découvrir celui des autres participants.



## L'AMEM a 20 ans !



Comme nous vous l'indiquions dans le numéro précédent, l'Association municipale d'éducation musicale (AMEM) célèbre ses vingt ans cette année. Nous reviendrons donc jusqu'en juin sur les activités de l'association. Dans ce numéro, nous allons évoquer l'implication de l'association dans le milieu scolaire.

Afin de sensibiliser le plus d'enfants possible à la musique, l'association mène en effet de nombreuses actions auprès des élèves scolarisés dans les écoles élémentaires et au collège. Trois intervenants se rendent ainsi chaque semaine dans les établissements scolaires de la ville et des communes rurales environnantes pour une éducation musicale. Au cours de l'année, les professeurs de l'école de musique vont par ailleurs présenter les instruments qu'ils enseignent dans le cadre du contrat éducatif local. Les enfants sont ensuite invités à trois concerts donnés par ces derniers dans l'Église Notre-Dame de Montataire. Une fois le concert terminé, les élèves ont la possibilité de faire un essai gratuit sur l'instrument de leur choix. Ils sautent alors souvent le pas pour venir s'inscrire à l'école de musique. Un stage est également proposé durant les vacances de Pâques. Cette année, une cinquantaine d'enfants issus des écoles et de l'AMEM travailleront sur un projet de chansons, danses et musiques picardes.

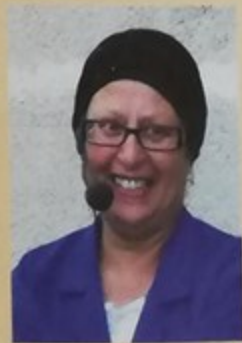
Les parents sont également mis à contribution à travers une chorale réunissant enfants et parents qui a lieu une fois par mois le samedi matin dans une école primaire.

Les collégiens ne sont pas oubliés puisqu'un partenariat avec le collège Anatole France a été mis en place par l'association. Des présentations des instruments et des concerts éducatifs sont en effet régulièrement organisés dans les locaux de l'AMEM et dans l'établissement. Ainsi depuis 2006, le professeur de batterie de l'AMEM anime des séances hebdomadaires de percussion au collège. L'association d'éducation musicale apporte aussi son soutien musical et technique pour la réalisation des spectacles de fin d'année. Rendez-vous au prochain numéro pour parler des activités de l'AMEM dans le secteur périscolaire.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter  
l'AMEM au 03 44 25 69 65.

## Le billet de la Compagnie Chenevoy

*"En amitié, toutes pensées, tous désirs, toutes attentes naissent sans parole et se partagent souvent dans une joie muette."* Khalil Gibran



Fatima vient de nous quitter et déjà, son sourire et son optimisme nous manquent. C'est avec humilité qu'elle a surmonté tous les obstacles dans son travail de comédienne. Tous les membres de notre compagnie tiennent à lui rendre hommage et se souviendront à jamais de tous ces moments passés ensemble depuis 2 ans, de sa bonne humeur et de sa volonté "d'y arriver".

*"De même que la valeur de la vie n'est pas en sa surface mais dans ses profondeurs, les choses vues ne sont pas dans leur écorce mais dans leur noyau, et les hommes ne sont pas dans leur visage mais dans leur cœur."*

Khalil Gibran



# Situation économique et sociale : la colère gronde



**9** 0 000 chômeurs supplémentaires en janvier. La crise économique n'en finit pas de s'étendre et de s'aggraver.

Avec elle, les plans de licenciement se succèdent, provoquant des mouvements de grève et de contestation. Les salariés sont de plus en plus nombreux à ne pas vouloir se laisser faire sous prétexte de la crise.

Le mouvement de grève générale conduit par les Guadeloupéens "contre la vie chère" et soutenu majoritairement par les Français de métropole en est une preuve.

Ce ne sont pas les mesures annoncées par le Président Sarkozy lors du "sommet social" du 18 février qui risquent d'apaiser cette colère qui monte.

Le mouvement social s'est donné rendez-vous le 19 mars pour à nouveau faire entendre ce refus qu'on sent poindre de payer l'irresponsabilité de ceux qui sont à l'origine de cette situation catastrophique.

Il y avait plus de 2 millions de personnes dans la rue le 29 janvier. Le 19 mars a été d'une plus grande ampleur encore.

## Succès pour les salariés d'Akzo Nobel Nippon Paint

À Montataire, le mois de février a été marqué par la grève des salariés d'Akzo Nobel Nippon Paint.

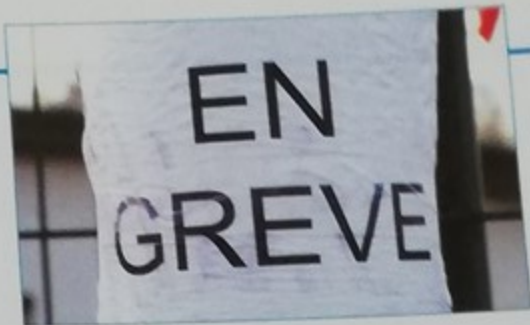
Durant huit jours, les 63 salariés de l'unité spécialisée dans la peinture pour la tôle ont bloqué le site, nuit et jour, pour obtenir des indemnités de licenciement à la hauteur du dommage qu'ils subissent. Devant la médiatisation du conflit et l'obstination des grévistes, la direction a finalement cédé en leur accordant 30 000 € de primes de départ, 1 000 € par année d'ancienneté et le paiement des jours de grève. Quasiment le double de ce qui leur était proposé initialement. "On est content de s'être battu. On a été bien défendu" avoue la plupart d'entre eux même si "aucune prime ne peut remplacer un emploi". Pour les salariés qui ont dépassé la quarantaine, qui travaillent pour le groupe depuis plus de vingt ans, le licenciement "reste difficile à avaler. Je me sens trahi" explique l'un d'eux. D'autant que le groupe a réalisé plus de 10 milliards de bénéfices.

## La CAF de Creil ouvre à nouveau ses portes

La direction de la Caisse d'allocations familiales (CAF) avait décidé de fermer l'accueil durant les mois de décembre et janvier, le temps de résorber le retard pris dans le traitement des dossiers.

Désormais, il est à nouveau possible de se rendre à la CAF mais seulement à partir de 12h30. En cause, l'insuffisance de personnel due au non-remplacement des départs en retraite et congés maladie.

Et la mise en place du Revenu de solidarité active (RSA) à partir de juin 2009 ne devrait pas améliorer la situation. Alors que 40 000 demandeurs sont en effet attendus dans le département, les effectifs ont été insuffisamment renforcés.



## Arcelor-Mittal

Chez Arcelor-Mittal, les jours passent et ne se ressemblent pas. Chaque mois, la direction annonce de nouvelles mesures. Après avoir demandé à ses salariés de prendre leurs jours de congés et de formation, une journée de chômage technique par semaine depuis le 6 mars jusqu'en juin est désormais imposée. La CGT exige d'ores et déjà que les salaires soient maintenus intégralement, refusant que les salariés payent les conséquences d'une crise dans laquelle ils n'ont aucune responsabilité. Il est en effet prévu que les jours de chômage seraient indemnisés seulement à hauteur de 80% du salaire net.

Quant au plan de départs "volontaires", sur les 1 400 suppressions d'emplois prévus en France, 35 concerneraient le site de Montataire. Mais il n'y aurait toujours pas de volontaires pour l'instant.

## Goss International : début du chômage partiel

Le plan de suppressions d'emplois annoncé en octobre dernier par la direction a été suspendu. Ce n'est pas pour autant le soulagement chez les salariés puisqu'un accord de chômage partiel serait en passe d'être signé. Celui-ci prévoirait 8 jours de chômage par mois dans les prochains mois. Certains salariés se demandent s'il ne s'agit pas là d'un moyen de financer le plan de licenciement actuellement suspendu. Rappelons en effet que les salaires versés en période de chômage partiel sont payés par l'État.

## Chômage partiel chez Still

Accusant un recul de ses commandes, la direction de Still à Montataire a annoncé 19 jours de chômage partiel entre les mois d'avril et juillet. Ainsi l'activité du site sera complètement interrompue 5 jours par mois. Les jours chômés seront indemnisés à hauteur de 60% du salaire brut. Au vu des bénéfices record réalisés par l'usine de Montataire en 2008, la CGT réclame que les salaires soient maintenus intégralement. Rappelons par ailleurs qu'à l'issue du sommet social en février, le Président de la République avait annoncé que l'indemnisation du chômage partiel serait portée de 60% à 75% du salaire brut. Visiblement, la mesure n'a toujours pas été mise en œuvre...



# Le budget de la ville

## Budget des dépenses

### Administration générale de la collectivité



Assemblée locale, état civil, élections, cimetières, information communication, fêtes et cérémonies, jumelages...

Administration générale de la collectivité  
6 989 528 €

### Aménagements, environnement



Préservation du milieu naturel, propreté urbaine, espaces verts urbains, collecte des ordures ménagères, Programme de Rénovation Urbaine, travaux de voirie, éclairage public...

Aménagements Environnement  
6 200 675 €

### Enseignement, formation



Écoles maternelles et primaires, classes découvertes, restaurants scolaires, bourses aux lycéens...

Enseignement Formation  
4 185 353 €

### Sport et jeunesse



Entretien des salles de sport et des gymnases, base de loisirs, piscine intercommunale, centres de loisirs...

Sport et jeunesse  
2 664 083 €

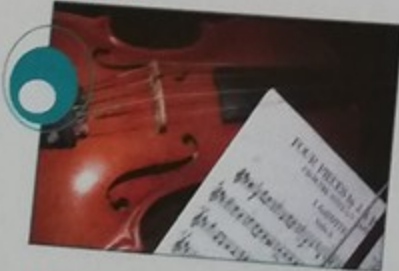
### Famille



Crèche, halte-garderie, halte-jeux, résidence pour personnes âgées...

Famille  
1 745 523 €

### Culture



Service culturel, arts plastiques, expression corporelle, théâtre, service lecture publique, école de musique, archives et entretien du patrimoine culturel...

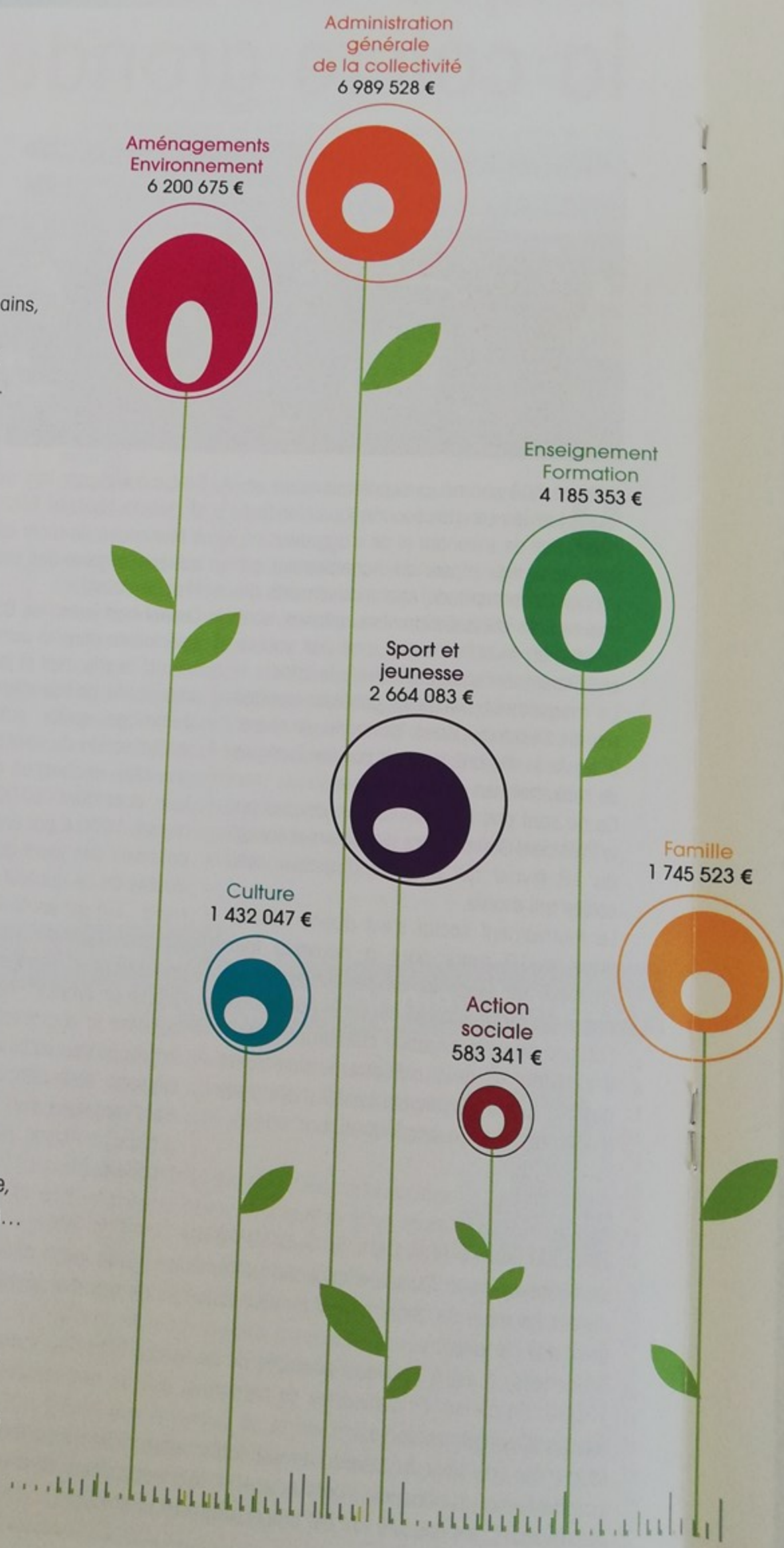
Culture  
1 432 047 €

Action sociale  
583 341 €

### Action sociale



Centre communal d'action sociale (CCAS), Travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées, subventions aux associations à caractère social...







### Le difficile équilibre du budget

Après les réunions de préparation budgétaire avec la population et le débat d'orientation budgétaire, le budget de la ville a été voté le 23 mars. En voici les grandes lignes. Le Conseil municipal a ainsi entériné la proposition d'augmenter les impôts locaux de 2% et la taxe professionnelle de 3%.

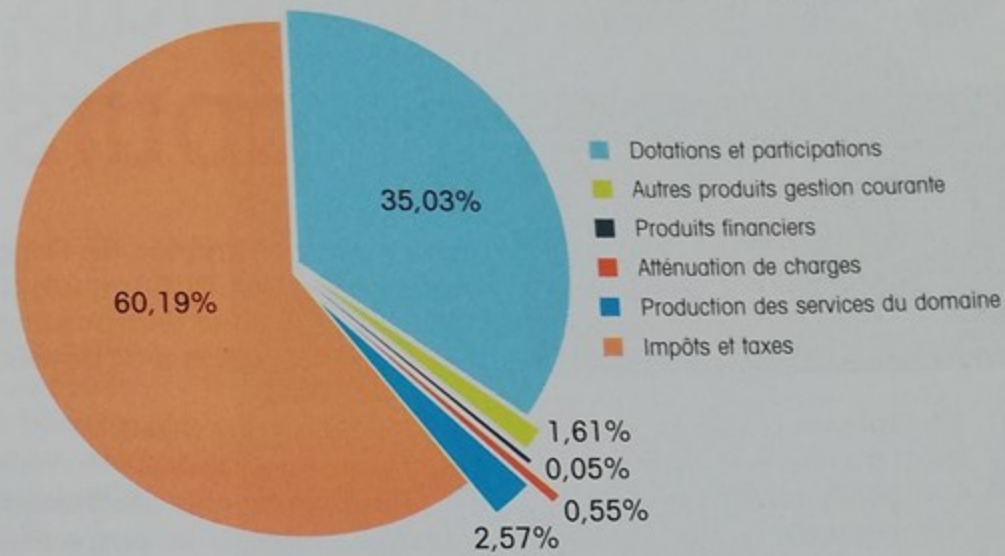
Rappelons que ceux-ci n'avaient pas évolué depuis quatre ans. Mais cette année encore, la ville enregistre 500 000 € en moins dans son budget en raison de la baisse des compensations de l'État pour perte de taxe professionnelle.

Souvenons-nous qu'en 2007, les bases de calcul de la taxe professionnelle payée par Arcelor-Mittal ont été minorées de 16 millions d'euros. L'État a donc compensé, en partie, cette perte financière. Mais, les compensations étant dégressives, celles-ci diminuent chaque année. Au total, la ville perd cette année 745 000 € suite aux différentes exonérations accordées par l'État aux entreprises. Aussi, pour maintenir les services à la population, la ville n'a pas d'autres possibilités que d'augmenter la fiscalité.

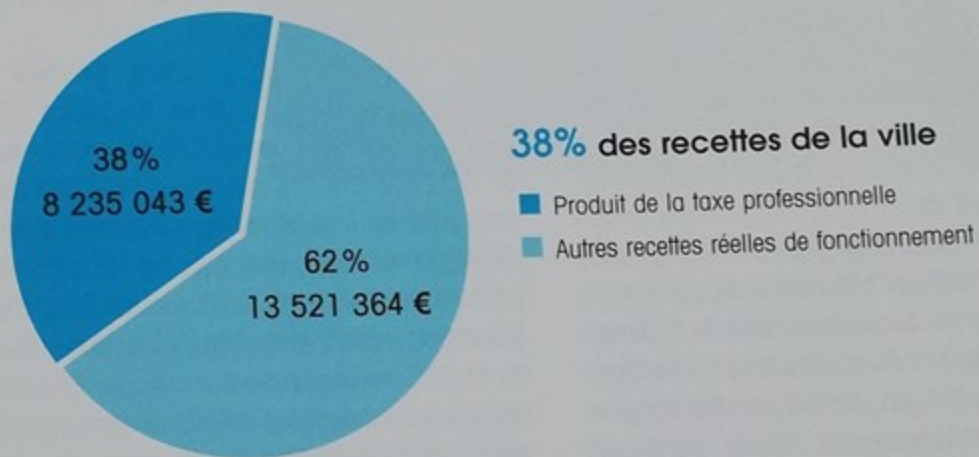
Cette décision avait été soumise au débat avec la population dans le cadre des réunions de quartier et du débat d'orientation budgétaire. Malgré tout, la ville maintient ses investissements qui s'élèveront cette année à environ 5 millions d'euros. Pour les financer, la municipalité a notamment recours à un emprunt de 970 000 €. Celui-ci ne remet pas en cause le très bas niveau d'endettement de la ville, 354€ habitant contre 864 € pour la moyenne nationale. Rappelons que pendant les trois années précédentes, la ville n'avait pas effectué d'emprunt. Cela grâce à la politique efficace de maîtrise des dépenses menée depuis plusieurs années par l'équipe municipale.

### Budget des recettes

■ La fiscalité représente 60,19% des recettes de la ville.



■ La taxe professionnelle représente :



### Disparition annoncée de la taxe professionnelle

Les mauvaises nouvelles n'arrivant jamais seules, en plus d'une crise économique profonde qui ne cesse de s'aggraver, les collectivités territoriales sont désormais confrontées à la disparition prochaine de leur principale source de financement : la taxe professionnelle. À Montataire, elle représente plus de 65% des recettes fiscales. En février dernier, le Président de la République a en effet annoncé que la taxe professionnelle sur les investissements serait supprimée en 2010 sans préciser si celle-ci serait remplacée par une autre recette. Si tel n'est pas le cas, cela signifierait pour les collectivités locales l'obligation de supprimer pratiquement l'ensemble de leurs services à la population. La déclaration du Président a suscité et suscite encore l'opposition de quasiment l'ensemble des élus locaux, de droite comme de gauche.





## : les états généraux se poursuivent



Les quatre communes de l'agglomération creilloise (CAC) ont accueilli leur premier forum communal durant les mois de janvier et février. La CAC poursuit donc le processus de concertation dans le cadre des états généraux lancés le 6 décembre dernier.

**À** Montataire, le premier forum communal a eu lieu le 13 février dernier. À la grande satisfaction des élus, plus de 125 personnes se sont déplacées pour participer à cette rencontre.

Preuve que l'intercommunalité est une question qui intéresse et préoccupe les Montatairiens. La vocation d'un tel forum étant, comme l'a expliqué Jean-Pierre Bosino, de permettre aux habitants de l'agglomération creilloise de s'exprimer. C'était aussi l'occasion pour les élus de rappeler ce que représente la compétence intercommunale aujourd'hui.

Jean-Pierre Bosino a par ailleurs précisé qu'il était "difficile d'évoquer la CAC sans tenir compte de la situation fiscale et financière du pays". Avec Christian Grimbert, Président de la CAC, ils ont en effet rappelé que cette rencontre se tenait dans un contexte de crise économique et sociale grave et après l'annonce, par le Président de la République, de la suppression de la taxe professionnelle.

Le débat s'est ensuite ouvert avec le public et a porté sur des questions liées bien entendu à la situation économique mais aussi à l'écologie, l'avenir des services publics, le redécoupage territorial, la formation, l'emploi.

C'est avec l'intervention d'une enseignante que le débat a commencé. Celle-ci a dénoncé la décision du gouvernement de supprimer les aides proposées par le réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (RASED) : "Nos collègues vont avoir à résoudre des difficultés pour lesquelles ils ne sont pas formés."

La décision du gouvernement, si elle est maintenue, va se traduire, a expliqué l'enseignante, par la suppression de 3000 postes dont un à Montataire.

### La formation au cœur des préoccupations

Dans le même domaine, une intervenante a interrogé la CAC sur les perspectives de formation pour les jeunes qu'elle juge aujourd'hui insuffisantes. Christian Grimbert a expliqué qu'un projet de création d'un institut des métiers de la ville fait l'objet d'une réflexion au sein de la CAC.

Jean-Pierre Bosino a aussi évoqué la nécessité d'obtenir la mise en place d'un diplôme de maintenance industrielle au sein de l'IUT car, pour ce dernier, il faut tout faire pour maintenir et développer l'activité industrielle du territoire. Une agence de développement économique dont le périmètre d'intervention serait plus large que le territoire de la CAC est également à l'étude. D'autres projets, générateurs d'emploi et de richesses pour l'agglomération creilloise sont évoqués. Par exemple, tout ce qui touche à la liaison fluviale Canal Seine Europe.

Mais, et cela a été répété par l'ensemble des élus présents, il est aujourd'hui nécessaire de penser le développement économique à une échelle beaucoup plus grande que celle du territoire de la CAC. C'est d'autant plus vrai que la principale source de financement

des collectivités territoriales est remise en cause par le gouvernement. Ainsi, l'annonce par le Président de la République de la suppression de la taxe professionnelle, suscite l'inquiétude tant des élus que des habitants. Pour la CAC, cela représentera un manque à gagner de 5 millions d'euros si elle n'est pas remplacée par un autre impôt. Et les conclusions de la commission Balladur n'ont pas vocation à calmer les inquiétudes. Le débat a également fait émerger des questions liées à l'écologie : Les antennes-relais n'entraînent-elles pas des conséquences sur la santé ? Qui est responsable de la décontamination des sites abritant des activités industrielles ?

Pour les élus, il est évident que la dépollution des sites ne peut être financée par les contribuables mais doit l'être par les pollueurs.

L'avenir de l'hôpital de Creil a aussi été soulevé, de même que la question de l'eau. À quand une régie publique ?

Là encore, les réponses ont renvoyé vers le renforcement de la coopération intercommunale. C'est l'expression qui est revenue souvent au cours de ce débat. Mais n'est-ce pas là l'avenir de l'intercommunalité ?



1<sup>er</sup> forum communal qui s'est tenu à Montataire le 13 février à la salle de la Libération



# L'Afrique paye toujours plus cher

Essayiste et coordinatrice du forum pour un autre Mali, Aminata Traoré est connue comme une militante altermondialiste. Elle fut également Ministre de la culture du Mali. De passage en France, elle nous a accordé un entretien dans lequel elle nous livre sa vision de la crise économique.

## Quel est l'impact de la crise financière et économique sur le continent africain ?

Tout d'abord, il ne faudrait pas penser que les choses allaient bien jusqu'à la crise. Les peuples d'Afrique sont dans l'impasse depuis toujours car la vocation du système capitaliste n'est pas de développer les pays dominés mais de se nourrir de leurs matières premières et de la sueur des travailleurs. Ce système nous a contraint, depuis la chute du mur, à mettre en œuvre des réformes sectorielles visant à créer l'environnement juridique, économique, politique, conforme aux exigences du marché.

Quand, par exemple on nous parle de la réforme de la justice en Afrique pour lutter contre la corruption, il s'agit en réalité de sécuriser les investissements et les bénéfices des investisseurs étrangers.

Également dans l'obligation de privatiser des secteurs entiers de notre économie (éducation, santé, agriculture, etc.), nous avons mis au chômage des milliers de fonctionnaires, privant ainsi de services publics les populations gagnant des salaires de misère.

Et ça n'a pas amélioré le salaire et les conditions de travail des fonctionnaires ayant gardé leur poste. Quant à ceux qu'on a encouragés à rejoindre le secteur privé, ils ne s'en sont pas mieux sortis. Certains ont acheté des taxis, d'autres ont ouvert des petites boutiques. Des enseignants ayant vocation à former des enfants ont ainsi été réduits à bricoler sous prétexte qu'il fallait créer un secteur privé. Cela a détruit beaucoup d'Africains dont certains se sont suicidés ou ont immigré.

Ils ont donc tué l'emploi, l'artisanat, le petit commerce, la fonction publique et parallèlement ils nous disent : "Ne venez pas chez nous".



Pire, le contrôle des frontières de l'Europe, par les pays du sud, est devenu une condition de l'aide au développement.

Ces mutations s'inscrivent dans un contexte où il n'y a jamais eu, encore aujourd'hui, de débat démocratique pour expliquer aux Africains dans quelle situation ils évoluent. Personne ne nous parle de libéralisation, de mondialisation, d'économie de marché. Tout se passe comme si c'était entendu : "vous n'avez pas le choix, c'est vers l'ouverture, la compétition qu'il faut aller. Que vous en ayez ou non les moyens".

Mais c'est rétrograde de dire qu'il faut protéger notre économie, que nous avons besoin de l'État, d'un marché africain alimenté par nos matières premières et non par les produits occidentaux.

L'Europe elle-même, avant de jouer la carte de l'ouverture, a pourtant protégé et consolidé ses marchés.

## Pensez-vous que la situation des pays africains va empirer ?

Oui je le pense car les théoriciens de ce système et ceux qui l'orchestrent ne sont pas prêts à le remettre en question. Ils nous demandent de ne pas nous inquiéter, de garder la confiance, de maintenir, selon leur propre terminologie, le cap des réformes et de continuer à signer les accords de libre-échange avec l'Europe. Ce système qui bat de l'aile veut continuer à s'approvisionner avec notre uranium, pétrole, coton, café,

cacao dont le prix est fixé par les capitales européennes. Les pays africains doivent demeurer exclusivement des fournisseurs de matières premières, ne surtout pas devenir des pays industrialisés et continuer à importer ce dont ils ont besoin. N'ayant pas les moyens d'acheter des produits de qualité, nous sommes devenus la poubelle de l'Europe. On résout pour le vieux continent le problème du recyclage des vieilles chaussures, vieux vêtements, draps...

Finalement, nous n'avons ni marché ni accès à celui des pays riches.

On peut par ailleurs s'attendre à ce que l'aide publique au développement, qui, du reste, n'a jamais atteint les 0,7% du PIB des pays riches, soit revue à la baisse.

Les licenciements massifs que connaît l'Europe et le délit de faciès aidant, nous redoutons aussi une réduction des transferts de fond des migrants. Dépassant le volume de l'aide au développement, ce serait dramatique. D'autant que c'est le seul flux financier qui irrigue vraiment l'économie car il parvient directement aux familles. Alors que les fonds européens sont versés aux états.

Nous sommes perdants dans tous les cas : quand ça fonctionne et quand ça fonctionne mal.

Je pense néanmoins que cette crise constitue une occasion historique d'oser poser des questions et proposer des réponses nouvelles.





**Les Martins Pêcheurs**  
A.A.P.P.M.A. de Montataire



# TROCAPÊCHE

**DIMANCHE 26 AVRIL 2009**

sous-sol de l'église de Montataire  
de 8 h 00 à 13 h 00

**Vendez  
ou  
échangez  
votre matériel**

**Inscription:**

**Mardi 14 et 21 Avril**  
**Vendredi 17 et 24 Avril**  
**de 17h30 à 18h30**  
Local des Martins Pêcheurs  
Salle Henri GERVOIS  
15 ter rue Ginisti  
60160 Montataire

**Prix**

**1.00€/M** Adhérents  
**2.50€/M** Non Adhérents



**Contact:** E-Mail: [lesmartinspecheurs@club-internet.fr](mailto:lesmartinspecheurs@club-internet.fr)  
Téléphone: 06.13.44.09.87 - 06.07.66.55.26

**Le ramassage des déchets verts reprend**

**le 6 avril pour le secteur vert**  
**le 9 avril pour le secteur orange**

238 tonnes de déchets verts ont été ramassés, réduisant ainsi de 483 tonnes les ordures ménagères. Bravo à toutes et tous, la mise en place de ce service est une véritable réussite. Une distribution de sacs en porte-à-porte sera organisée avant la semaine du ramassage. S'il vous reste des sacs de l'an passé, vous pouvez bien entendu les utiliser.

Renseignements : Services techniques au 03 44 64 45 45

## Football Club de Montataire



Une trentaine d'enfants du Football club de Montataire (FCM) et une dizaine d'enfants inscrits au centre de loisirs ont participé à **une semaine de stage** organisé par le FCM pendant les vacances de février.

**En plus des entraînements et des tests techniques, les enfants âgés de 6 à 11 ans ont été notés sur leur comportement.**

Comportement vis-à-vis de l'arbitre, respect des lieux et du matériel, tenue pendant le temps du repas puisque les participants ont déjeuné durant la semaine au centre de loisirs.

Dimitri Salomon et Abdoulaye Camara, entraîneurs au FCM, se sont montrés satisfaits du comportement et de la participation des enfants et remercient les bénévoles qui ont aidé à l'encadrement du stage.



**CENTRE HOSPITALIER LAENNEC**  
Boulevard Laennec BP 72 - 60109 CREIL CEDEX

### Dépistage du cancer du sein à l'hôpital de Creil

Dans le cadre de la campagne menée par le département, le dépistage du cancer du sein est gratuit pour les femmes de 50 à 74 ans habitant l'Oise, n'ayant pas eu de mammographie depuis 2 ans et disposant d'une protection sociale dont la CMU. Désormais, l'attente pour obtenir un rendez-vous à l'hôpital de Creil est de quelques jours seulement. De plus, les patientes peuvent être prises en charge par une équipe pluridisciplinaire depuis le diagnostic jusqu'au traitement, en passant par le suivi. Les mammographies ont lieu tous les jeudis de 9h à 16h.

Pour prendre un rendez-vous, contacter le 03 44 61 61 21.

### Femmes enceintes : vivre sans tabac

Depuis le 14 janvier 2009, l'hôpital de Creil propose aux femmes enceintes une consultation d'aide à l'arrêt du tabac.

Fumer pendant la grossesse implique, en effet, un risque accru de fausses couches, une augmentation de la fréquence des naissances prématurées, un poids insuffisant à la naissance et un développement retardé, des complications à l'accouchement et le syndrome de la mort subite du nourrisson.

Cette consultation, la seule du secteur, est assurée par une sage femme diplômée en tabacologie. Elle est ouverte un mercredi sur deux de 14h à 17h. La consultation est gratuite à partir du 5<sup>e</sup> mois de grossesse.

Pour prendre rendez-vous, contacter le 03 44 61 65 00.

### DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS

Depuis fin novembre 2008, notre ville n'est plus habilitée à réceptionner les demandes de passeports. Elles doivent être déposées, à votre choix, dans l'une des 26 communes de l'Oise. Les plus proches sont les mairies de Liancourt, Senlis, Chantilly, Verneuil-en-Halatte ainsi que les polices municipales de Nogent-Sur-Oise, Pont-Sainte-Maxence, Senlis. Pour la liste des pièces à fournir, il est conseillé de leur téléphoner avant de vous déplacer.

### RENOUVELLEMENT DES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'intéressé qui procède au renouvellement de sa carte d'identité et ne peut produire l'ancien titre (carte d'identité perdue ou volée) devra fournir un timbre fiscal à 25 €.

En partenariat avec l'**adoc**  
(Association des opérés du cœur de Creil),  
l'Office Municipal des Sports de Montataire organise

## le parcours du cœur

**Dimanche 29 mars 2009**

de 8h30 à 12h - Stade Marcel Coene à Montataire

Parcours pédestres de 5,6 et 10 km

Vous marcherez à votre rythme,  
ce n'est pas une compétition !



Participation de 1€  
reversée à l'association

Rendez-vous à 8h30 pour les inscriptions - Départ à 9h  
(distribution de fruits secs et eau minérale)  
À l'issue de votre parcours, une collation vous sera offerte

**Rejoignez-nous, prenez soin de votre cœur**



## Groupe communiste et républicain

### Crise du capitalisme : refusons d'en payer les conséquences

Au moment où vous lirez cette tribune, deux événements importants auront eu lieu concernant notre ville : la grande journée d'action du 19 mars à laquelle auront participé de nombreux Montatairiens et le vote du budget de notre ville. Les deux sont liés car marqués par la crise que le pouvoir au service du capitalisme vient faire payer, comme toujours, aux plus modestes. D'abord en laissant les grandes entreprises multiplier les licenciements, voire les fermetures ou encore imposer des mesures de chômage partiel qui amputent gravement les salaires, le tout rendant la vie de plus en plus difficile. Ensuite en contraignant les collectivités locales à aller chercher dans la baisse des impôts locaux les moyens de l'équilibre des budgets, au moment où nos concitoyens ont encore plus besoin des services publics municipaux pour les aider face à la crise. La décision du Président de la République de supprimer la taxe professionnelle sans rien annoncer pour remplacer cet impôt économique si nécessaire, ou bien les mesures préconisées par le rapport Balladur vont dans le même sens : il faut limiter les moyens des collectivités locales, avant de quasiment faire disparaître les communes par des regroupements autoritaires. Au-delà de l'aspect financier, il s'agit aussi d'éloigner toujours plus du citoyen les lieux de pouvoir et de décision : quelle conception de la démocratie ! Alors pour les élus communistes et républicains les choses sont claires : il faut qu'il y ait une réaction citoyenne forte face à la crise, il faut refuser d'en payer les conséquences en se rassemblant, celles et ceux qui sont victimes sont les plus nombreux comme l'ont montré avec éclat nos concitoyens des Antilles, en Guadeloupe et en Martinique.

Les élus du Groupe  
Communiste et Républicain

## Groupe socialiste, radical et apparenté

### Réforme territoriale : que cache le rapport Balladur ?

Le rapport du comité Balladur a été remis le 5 mars dernier au Président de la République. Parmi les propositions pour la réforme des collectivités territoriales, il est prévu de réduire de 22 à 15 le nombre de régions par des regroupements volontaires. La Picardie est menacée implicitement d'éclatement : l'Oise serait rattachée à l'Île de France, la Somme au Nord-Pas-de-Calais et l'Aisne à la région Champagne. Nous sommes fermement opposés au démantèlement de notre région tout comme le projet de fusion des élus régionaux et généraux sous l'appellation de "conseillers territoriaux". Envoyer des élus départementaux siéger au Conseil régional, c'est fragiliser la Picardie. Notre région n'a pas vocation à être une fédération de super-cantons. Elle a besoin d'élus qui lui soient propres pour assurer un développement économique et un aménagement du territoire cohérents. Quant au niveau départemental, les élus seraient privés de leur proximité avec les habitants.

Au moment d'écrire cette tribune (15/03/09), nous sommes plus de 77000 à avoir signé la pétition "Touche pas à ma Picardie". La volonté de l'État de supprimer des régions avec leurs hôpitaux, leurs universités, leurs rectorats, leurs CREPS, leurs tribunaux..., est bien réelle. Restons mobilisés et amplifions la campagne de signature.

Nous voulons une vraie réforme de l'organisation territoriale pour parfaire la décentralisation, réduire les inégalités territoriales, améliorer la qualité des services publics et renforcer la démocratie locale. Pour cela, il faut clarifier les compétences respectives des régions et des départements. Pour les compétences partagées, nous proposons de désigner un chef de file qui serait le principal financier. La fiscalité locale doit être profondément réformée. Nous proposons de remplacer la taxe professionnelle par une cotisation territoriale fondée sur la valeur ajoutée et le foncier.

Retrouvez l'intégralité des propositions du Parti Socialiste pour une décentralisation efficace sur notre blog : <http://montataire.parti-socialiste.fr>

Les élu(e)s du Groupe Socialiste, Radical et Apparenté vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie (contacts : [psmontataire@yahoo.fr](mailto:psmontataire@yahoo.fr) ou 03 44 64 44 34).

Azide RAZACK,  
Conseiller Municipal  
Délégué à l'Environnement

## Groupe Unité ouvrière

Madame, Monsieur,

Le 23 mars, le Conseil municipal est appelé à voter une augmentation des impôts locaux de 2%. Je voudrais vous expliquer ce que je vais proposer à mes collègues pour ne pas augmenter les impôts locaux.

Monsieur Bosino explique : "Depuis 2004, nous n'avions pas touché aux taux d'imposition. Mais cette année, face à la terrible crise économique, nous sommes dans l'obligation d'augmenter les impôts pour pouvoir boucler notre budget." M. Bosino a raison de dire que la situation est terrible.

Nous savons que la situation n'est pas facile, que la politique de l'Union européenne et du gouvernement pèse fortement sur les municipalités. Les maires sont dans une situation extrêmement difficile pour faire face aux tâches de gestion de leur ville. Nous comprenons les difficultés dont fait état M. Bosino qui, par exemple, souligne à juste titre le désengagement de l'État qui fait peser de nouvelles charges sur les communes. Nous savons également les conséquences des licenciements chez AKZO, le chômage partiel à Arcelor et à Goss. C'est précisément pourquoi nous pensons qu'il ne faut pas aggraver la situation de la population de Montataire.

Je proposerai donc au conseil municipal du 23 que nous votions le budget sans aucune augmentation des impôts locaux. Bien évidemment, ce budget ne sera donc pas en équilibre. Sur cette base, je proposerai que tous les élus municipaux, avec à notre tête M. Bosino, aille en délégation chez le préfet, représentant de l'État, afin d'exiger de celui-ci le déblocage de la somme nécessaire à l'équilibre de notre budget. D'autres municipalités l'ont fait et sont même allées jusqu'à voir M. Sarkozy pour exiger ce déblocage financier.

Ce n'est pas aux habitants de payer. 460 milliards d'argent public, c'est-à-dire notre argent, provenant des impôts prélevés par l'État, ont été versés aux banques et aux grands patrons qui, en réponse, licencient à tour de bras. Comment serait-il possible qu'un gouvernement qui déverse des centaines de milliards pour les banques et les patrons ne puisse pas verser une somme minime pour équilibrer le budget de Montataire.

Je suis certain que si tous les élus, avec l'appui de la population, avec l'appui des partis politiques qui ont certes des points de vue distincts, réalisent leur unité, nous pouvons ensemble faire reculer ce gouvernement et respecter notre mandat, c'est-à-dire celui d'élus du peuple.

Alain Lebreton  
[alainlebreton@neuf.fr](mailto:alainlebreton@neuf.fr)



# Le temps qui sauve la vie

Jacqueline Trouet est moniteur bénévole aux sauveteurs de l'Oise. C'est volontiers qu'elle a accepté de nous raconter quelques petits bouts de sa vie. Portrait.

« - Désolée, je suis en retard.  
- Oh, ce n'est pas grave, moi je ne vis pas avec l'heure ».

C'est la réponse de Jacqueline Trouet lorsqu'elle me fait entrer dans son petit salon de la Cité Biondi. À la retraite depuis six ans, Jacqueline Trouet semble s'être débarrassée des contraintes du temps comme on quitte un habit devenu trop étroit.

Désormais, son temps est rythmé non plus par les horaires de travail mais par ses désirs...

Elle n'éprouve ni complexe ni culpabilité à avouer *"ne pas avoir de problème à passer une journée entière à la maison."*

Pas du genre Jacqueline Trouet à s'inventer des occupations pour cacher ce qu'elle considère comme un luxe : faire ce que l'on veut de son temps : *"Je me couche, me lève, mange à l'heure que je veux"*. En somme, c'est la liberté ? Oui répond-elle dans un sourire sincère et chaleureux.

Car Jacqueline Trouet est une femme chaleureuse. C'est vrai qu'on pourrait s'y tromper avec ce regard franc et ce corps bien planté dans le sol qui ont toujours l'air de vous dire *"vous ne m'aurez pas"*. Mais non, il y a chez cette femme un véritable attachement aux autres, de la générosité, tous simplement.

Son engagement dans l'association des sauveteurs de l'Oise en est le reflet. Elle y est aujourd'hui moniteur national. Elle voit passer beaucoup de jeunes qui viennent se former aux gestes de premier secours, une population qu'elle a plaisir à côtoyer : *"Ils ne sont pas toujours motivés mais parfois ils repartent en me disant : Jacqueline j'ai appris quelque chose. Je l'embrasse. C'est ça ma récompense. C'est ça mon plaisir"*, nous confie-t-elle avec émotion.

Elle regrette cependant qu'il n'y ait pas davantage de gens qui prennent des cours car *"en deux ou trois mouvements, on peut sauver une vie"*.

C'est le déclic qu'elle a eu il y a seize ans, à la mort de son mari : *"Il était allongé devant moi et je me suis trouvée comme une idiote sans savoir quoi faire"*. En l'occurrence, les médecins le lui ont expliqué

« En deux ou trois mouvements, on peut sauver une vie. »



plus tard, elle n'aurait pas pu le sauver. Il n'empêche, elle venait de comprendre qu'en *"deux ou trois mouvements, on peut sauver une vie"*.

Et puis, quand elle prend le chemin des sauveteurs de l'Oise, à l'âge de 50 ans, elle comprend, intuitivement, qu'au moment de la retraite, elle ne se sentira pas brutalement *"mise sur le carreau"*. *"Quand vous êtes à la retraite, on vous fait sentir que vous êtes inutile"*. Décidément étrange cette société qui renvoie une telle image à des gens qui se sont usés au travail toute leur vie.

Jacqueline Trouet a commencé à travailler à l'âge de 13 ans et demi, en contrat d'apprentissage "aux Pyjamas" comme on disait à l'époque pour parler des Ateliers de confection. *"On travaillait, c'était comme ça. C'était notre vie. Je n'appelle pas ça du courage"*.

Pourtant, qu'est-ce qu'elle a travaillé Jacqueline Trouet. Même quand elle quitte son emploi pour élever son premier enfant, elle fabrique à la maison des sacs et des vêtements pour une entreprise, *"histoire de mettre un peu de beurre dans les épinards"*.

Et lorsqu'elle reprend le chemin de l'usine, elle suit des cours du soir de sténo. Elle finira ainsi sa carrière comme archiviste chez Still. Joli trajet.

Alors aujourd'hui, dans son trois pièces de la Cité Biondi, elle ignore effrontément le tic-tac de l'horloge.

Elle a pris le temps de s'habituer à son nouveau quartier et à oublier l'ancien. Pas facile. Jacqueline Trouet a eu du mal à quitter la Cité Jules Uhry où elle a passé plus de trente ans de sa vie : *"C'est vrai, c'était qu'une HLM comme nous le disaient les gens, mais c'était notre HLM"*.

Elle a tenu à être là au moment des premiers coups de pelleuse : *"Je ne pensais pas que ça s'abattait aussi facilement une HLM"*, se souvient-elle encore un peu triste. Elle a le sentiment que ce sont ses souvenirs qu'on enterre : *"Y avait pas de salle de bains. Les logements étaient petits mais qu'est-ce qu'on était heureux !"* Jacqueline Trouet parvient désormais à passer devant les nouveaux logements. Peut-être parce qu'elle commence à s'attacher à la Cité Biondi et ses habitants. Elle commence même à vraiment s'y sentir bien. Parce qu'elle est comme ça aussi Jacqueline Trouet : un peu rancunière, c'est vrai et en même temps pas du genre à s'attarder sur les détails car ce qui est important pour elle, c'est la vie. Quant on apprend aux autres *"ces deux ou trois mouvements"* qui peuvent sauver une vie, on le sait bien.



Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

**Ils sont nés**

**Erratum septembre 2008**

- le 13 : ROUABAH Amine
- le 21 : PROVIN Mattéo
- le 22 : LELEU Maëlys
- le 27 : AKBIL Lina
- le 28 : POURPLANQUE Nolan

**Janvier 2009**

- le 25 : ANSELME Clara
- le 27 : GRIÉ Matis

**Février 2009**

- le 9 : VASSEUR Samuel

**Ils se sont mariés**

**Février 2009**

- le 14 : ABDALLAOUI Driss et LEJEUNE Amandine
- le 14 : ADJIL Mounir et HAMON Sandrine
- le 28 : FAVERAUX Jérémy et MAUPOINT Candy

**Ils sont décédés**

**Janvier 2009**

- le 24 : MIRAILLEZ Hélène, veuve GILLES, 84 ans

**Février 2009**

- le 2 : BETTENS Marie, veuve GOSSET, 70 ans
- le 5 : KWIATKOWSKI Casimir, 89 ans
- le 18 : BLONDEAU Mauricette, épouse VUIBERT, 88 ans  
PORAZKA Jeannine, épouse CHIVÉ, 70 ans
- le 22 : ERRAJI Fatima, épouse AFFDAL, 56 ans
- le 25 : CHAKROUN Saïd, 59 ans

En avril 2008, nous avons dressé dans ce magazine le portrait de Fatima Affdal. Le portrait d'une femme sensible et chaleureuse. Malheureusement, Fatima Affdal nous a quittés le 22 février, à l'âge de 56 ans. Ses enfants et son époux ont souhaité vous remercier ici de vos nombreux messages de sympathie et de solidarité qui les ont beaucoup touchés.

**JADE News**

**Les dernières nouvelles des services de Jade, tous les mois dans votre journal VIVRE**

L'occasion pour tous les jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de ne rien rater de ce que JADE peut proposer. Chaque mois, vous aurez des nouvelles de chaque service, d'événements passés, futurs, et même des interviews. N'hésitez pas à venir nous en parler.

**Mise en place des mercredis de l'info**

Dans le cadre des réflexions actuelles concernant la mise en place des Mercredis de l'info, l'équipe du PAIJ et plus particulièrement Julie LAMEIRA, vous propose le calendrier suivant :

■ **Avril 2009, le mois "Spécial Projets" :**

Des projets, des envies de formations à l'étranger ou de voyages... Nous serons là pour vous présenter tous les dispositifs et les possibilités offertes pour rendre possibles toutes vos envies.

■ **Mai 2009 :** La fin de l'année est proche et il est déjà temps de se questionner sur la rentrée. Avec le PAIJ, le mois de mai sera celui de **la Formation**. De la formation professionnelle à l'alternance, toute une palette de contrats, d'établissements et de métiers qui seront à portée de main pour cette rentrée 2009/2010.

■ **Juin 2009 :** Un secteur en pleine expansion, celui **des Métiers de l'Aéroportuaire**. Renseignez-vous sur tout ce que peut proposer la plate-forme de Roissy, à 30 minutes de chez vous...

Les thèmes présentés seront le fil rouge du mois, avec des manifestations plus particulières le mercredi. Renseignements auprès de M<sup>me</sup> LAMEIRA, accompagnatrice de projets.

**Spécial Point Écoute**

**Toujours au plus près de la demande, avec de nouveaux engagements**

À partir d'avril, retrouvez toute l'équipe du Point Écoute au siège de l'association. Ce déménagement représente un véritable engagement de proximité et d'accessibilité que souhaite développer Jade.

Le Point Écoute est un espace de parole facilement accessible et anonyme, ouvert aux adolescents de 11 à 18 ans et aux jeunes adultes de 18 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents. L'équipe psycho-éducative propose du lundi au vendredi un accueil inconditionnel, non contractualisé et sur la base de la libre adhésion, ainsi qu'une permanence téléphonique. Renseignements auprès de M. Saïdi, chargé d'accueil.

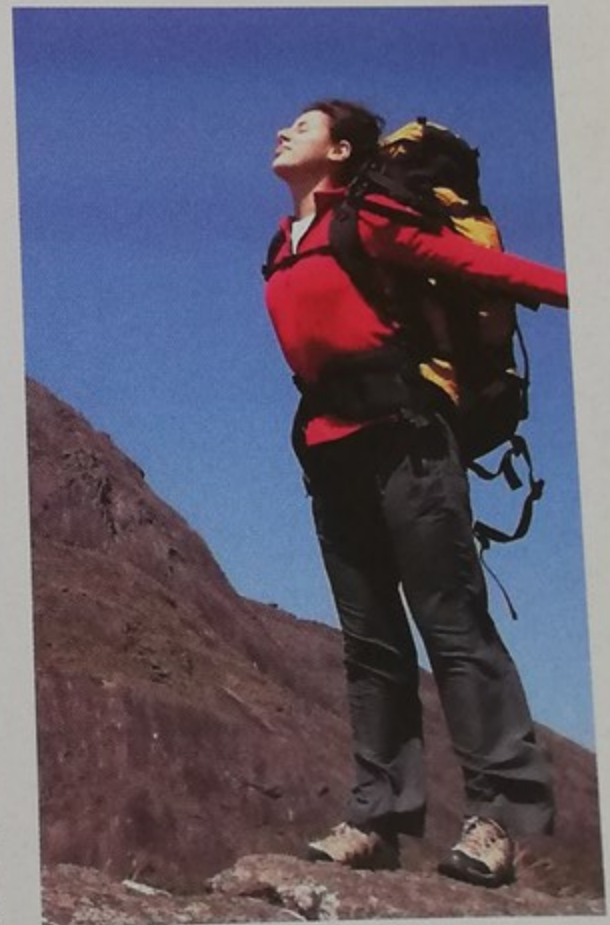
**Vacances d'été : des aides existent**

Le service animation vous propose de bénéficier de deux dispositifs d'aide : Sac Ados et ANCV / Soléo. Ils permettent aux jeunes montatariens de 16 à 25 ans de concevoir et de vivre un projet de vacances autonome en France, en bénéficiant d'une aide financière et méthodologique.

L'objectif est non seulement d'apporter une contribution financière directe, mais également de promouvoir les dispositifs d'aide aux projets des jeunes.

L'opération Sac Ados de la région Picardie est une aide au départ en vacances conçue pour vous permettre de partir seul(e) ou en groupe, sans encadrement, afin d'encourager l'autonomie et la prise d'initiatives de manière motivante.

Pour connaître le fonctionnement et les critères d'accès à l'opération, adressez-vous à Samir TOUBALI, animateur référent du dispositif Sac Ados.



[www.associationjade.com](http://www.associationjade.com)



